Le passé antérieur des verbes faire, dire, venir

Qu'est-ce que le passé antérieur ?

- Le passé antérieur est un temps composé du passé.
- Il est utilisé pour exprimer des faits et actions, généralement brefs et d'une durée déterminée, antérieurs à un passé simple. C'est un temps peu utilisé à l'oral mais un temps de narration.

<u>Exemple</u>: Quand la bise <mark>fut venue</mark>, la cigale alla crier famine chez la fourmi sa voisine. (La Cigale et la Fourmi, Fable de Jean de la Fontaine)

Comment se conjuguent les verbes « faire », « dire » et « venir » au passé antérieur ?

- \blacktriangleright « Faire », « dire » et « venir » sont des verbes du $3^{
 m em}$ groupe.
- Ils se construisent avec l'auxiliaire « être » ou « avoir » au passé simple suivi du participe passé du verbe.
- <u>Rappel</u>: Le participe passé suit les règles d'accord quand il est conjugué avec l'auxiliaire « être » : il prend la marque du féminin : (e) et celle du pluriel : (s).

Le verbe « faire » :

- J'eus fait
- Tu eus fait
- Il eut fait
- Nous eûmes fait
- Vous eûtes fait
- Ils/elles eurent fait

Le verbe « dire » :

- J'eus dit
- Tu eus dit
- Il/elle eut dit
- Nous <u>eûmes</u> dit
- Vous <mark>eûtes</mark> dit
- Ils/elle eurent dit

<u>Le verbe « venir »</u> :

- Je fus venu (e)
- Tu fus venu (e)
- Il /elle fut venu (e)
- Nous fûmes venu(e)s
- Vous fûtes venu (e)s
- Ils/elles furent venu(e)s

